



PRÉFECTURE DE LA NIÈVRE

Direction du pilotage interministériel et des moyens
Guichet unique ICPE - Pôle enquêtes publiques

INSTALLATION CLASSÉE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE CORBIGNY

Il est procédé à une enquête publique du mardi 7 janvier au vendredi 7 février 2014 inclus, ayant pour objet le projet d'extension du poste électrique de 63 000 volts situé sur le territoire de la commune de CORBIGNY, présenté par la société Réseau de Transport d'Électricité (RTE).

Le dossier d'enquête publique et les pièces qui l'accompagnent, notamment l'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale, seront déposés en mairie et pourront être consultés par le public aux heures habituelles d'ouverture des bureaux.

Un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, sera déposé à la mairie de CORBIGNY, pendant toute la durée de l'enquête afin que le public puisse y formuler éventuellement ses observations, qui pourront également être adressées par écrit au commissaire enquêteur, M. Gérard GUILLAUMIN, à la mairie de CORBIGNY.

Les observations pourront également être adressées au préfet par voie électronique à l'adresse suivante : PREF-ICPE-CONTACT-PUBLIC@NIEVRE.GOUV.FR avant la fin de l'enquête. Elles seront tenues à la disposition du public à la mairie de CORBIGNY dans les meilleurs délais.

L'avis d'enquête ainsi que le résumé non technique et l'avis de l'autorité environnementale seront mis en ligne sur le site Internet de la préfecture de la Nièvre : www.nievre.gouv.fr (onglet Publications > Enquêtes et marchés publics > Enquête publiques).

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la préfecture dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête publique.

M. Gérard GUILLAUMIN, directeur du travail en retraite, désigné en qualité de commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations à la mairie de CORBIGNY, les :

- mardi 7 janvier 2014, de 9H00 à 12H00 ;
- jeudi 16 janvier 2014, de 14H30 à 17H30 ;
- samedi 25 janvier 2014, de 9H00 à 12H00 ;
- vendredi 7 février 2014, de 14H30 à 17H30.

En cas d'empêchement, il sera remplacé par son suppléant, M. Joël VENIANT, retraité de la gendarmerie.

La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être demandées est M. Bernard BURTÉ – RTE – 8 bis rue de Versigny – BP 110 – 54601 VILLERS-LES-NANCY.

A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance à la préfecture de la Nièvre – Guichet unique ICPE et pôle enquêtes publiques ainsi qu'en mairie de CORBIGNY du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur pendant une durée d'un an.

A l'issue de la procédure, le préfet délivrera soit l'autorisation d'extension du poste électrique de 63 000 volts situé sur le territoire de la commune de CORBIGNY, soit un refus motivé par arrêté préfectoral.